

Madame, Monsieur

Vous n'êtes pas sans ignorer le sort aujourd'hui réservé aux **demandeurs d'asile** en France qui se voient renvoyés dans un autre pays de l'Union Européenne par lequel ils ont transité dans leur difficile itinéraire qui les a conduits jusqu'à nous.

A Bordeaux cela concerne depuis trois semaines des **jeunes soudanais du Centre d'Accueil et d'Orientation de Mérignac**, qui ont vécu auprès de nous pendant 6 mois, ont appris le français, noué des liens forts avec la population et qui depuis la fermeture du CAO, sont arrêtés en Préfecture, privés de liberté au Centre de Rétention Administrative de Bordeaux et expulsés vers l'Italie car « dublinés » dans ce pays.

La **forte mobilisation citoyenne** relayée par de nombreuses organisations, dans notre ville et un peu partout en France, tente de faire stopper cette **logique administrative inhumaine** à l'œuvre.

Ce n'est pas faire preuve de solidarité européenne que de surcharger de demandes d'asile un pays qui du fait de son exposition géographique donne déjà beaucoup !

Que l'on nous dise pas non plus que la France se doit de respecter les Règlements Européens à la lettre, alors que précisément, elle a su faire jouer la clause de souveraineté pour les migrants de Calais que l'on a « **dédublinés** » pour qu'ils puissent faire leur demande d'asile en France et peut très bien le faire pour l'ensemble des demandeurs d'asile (quelques milliers de plus).

Enfin, n'est-ce pas faire preuve d'une violence psychologique gratuite que d'infliger, sans y être contraint, une **privation de liberté** à de jeunes hommes déjà fortement traumatisés par ce qu'ils ont vécu en les plaçant en rétention, en sus même de leur renvoi en Italie !

Nous vous savons préoccupé(é) par le respect des droits de l'homme et nous ne doutons pas que vous aurez à cœur de **relayer notre appel** et de **faire tout votre possible** pour que notre demande aboutisse dans l'intérêt de ces hommes (et femmes) qui ne qui ne sollicitent que le droit de voir leur demande de protection traitée par le pays qu'ils ont choisi pour sa proclamation des droits de l'homme.

Collectif de Défense du Droit d'Asile des migrants du CAO de Mérignac.

et ses soutiens :

RESF33, Association ARTS (Accueil Réfugiés Talence Solidarité), Mouvement des bénévoles du CAO de Mérignac, EELV Aquitaine, LDH33, AC !Gironde, Association AREVE (Accueil des Réfugiés en Val de l'Eyre), FSU 33, ASTI, Réseau universitaire bordelais AIME(Accueil et Insertion des Migrant-e-s et Exilé-e-s), Rénovation, Collectif pour l'égalité des droits, Tremplin (alphabétisation et soutien scolaire pour les mineurs isolés étrangers 33), La Cimade Bordeaux...

Collectif de Défense du Droit d'Asile des migrants du CAO de Mérignac en Gironde.

Bourse du travail, 44 cours Aristide Briand, chez Resf 33
33075 Bordeaux Cedex

resf.bdx@gmail.com;